



## NOTE DE PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 peut se résumer ainsi :

### **A - Section de fonctionnement**

#### **1 – Détail des dépenses**

#### **Chapitre 011 (charges à caractère général) : 1 324 441,60 €**

Bien que l'activité des services ait été réduite par la crise sanitaire, des dépenses ont dû être engagées afin de répondre aux besoins.

Les postes tels que l'entretien des locaux +65,46 %, l'achat de masques, de tests, de gel et autres fournitures +201,13 % engendrent cette augmentation.

En revanche, une gestion stricte des dépenses lors du dernier trimestre a permis de contenir le budget.

DEPENSES : OPERATIONS RELLES		CA 2019 (€)	CA 2020 (€)	Évolution 2020/2019
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (dont)</b>	<b>1 144 614,67 €</b>	<b>1 324 441,60 €</b>	<b>15,71%</b>
	énergies (eau, gaz, électricité)	151 487,26	145 353,24	-4,05%
	carburant	13 259,28	11 837,66	-10,72%
	alimentation	198 882,47	153 199,76	-22,97%
	fournitures	144 139,78	434 046,85	201,13%
	fournitures scolaires	23 504,98	21 562,07	-8,27%
	contrats de prestations de services	64 609,46	91 050,32	40,92%
	locations	110 428,41	75 062,62	-32,03%
	entretien de terrain, voies et réseaux	78 434,63	50 761,20	-35,28%
	entretien de bâtiments et maintenance	17 531,13	30 130,51	71,87%
	entretien véhicules et matériel	36 434,37	26 498,67	-27,27%
	maintenance	40 823,31	53 729,14	31,61%
	redevance pour services rendus	14 135,15	0,00	-100,00%
	fêtes, cérémonies et réceptions	45 497,41	12 898,93	-71,65%
	documentation générale et technique	7 997,20	4 583,90	-42,68%
	frais d'affranchissement	7 085,65	4 918,85	-30,58%
	frais téléphonie	10 851,01	14 310,28	31,88%
	indemnités au comptable et aux régisseurs	583,97	99,96	-82,88%
	honoraires, contentieux	52 520,79	18 527,04	-64,72%
	formations, colloques et séminaires	11 151,20	14 490,00	29,94%
	impressions, annonces et insertions	15 573,13	9 603,63	-38,33%
	nettoyage de locaux	35 185,52	58 216,50	65,46%
	assurances	19 638,52	25 561,26	30,16%
	voyages, déplacements, missions	4 084,17	1 722,04	-57,84%
	concours, cotisations	8 351,15	8 117,93	-2,79%
	rattachements de charges	11 010,00	9 596,00	-12,84%
	taxes, SACEM, OMR	11 142,03	13 507,00	21,23%

### Chapitre 012 (charges de personnel) : 2 465 566.36€

DEPENSES : OPERATIONS RELLES		CA 2019 (€)	CA 2020 (€)	Évolution 2020/2019
012	charges de personnel et assimilés (dont)	2 350 032,51	2 465 566,36	4,92%

Les dépenses du personnel (chapitre 012) représentent une part prépondérante des charges de fonctionnement : 55,31% des dépenses de gestion au CA 2020, contre 57,52% au CA 2019.

Ce poste regroupe l'ensemble des rémunérations versées aux agents et les cotisations sociales. Par rapport au CA 2019 l'évolution est contenue à +4,92%. Cette évolution est le produit, comme chaque année, de l'effet « carrière » des agents (GVT), mais également de

- la dernière tranche d'évolution du régime indemnitaire (+ 34 000 €),
- la rémunération des 13 agents recenseurs,
- la rémunération du personnel présent lors des élections,
- les recrutements ponctuels pour les besoins Covid

### Chapitre 014 (atténuations de produits) : 26 438.00 €

DEPENSES : OPERATIONS RELLES		CA 2019 (€)	CA 2020 (€)	Évolution 2020/2019
014	atténuation de produits	31 548,00	26 438,00	-16,20%

Cette diminution se traduit par l'absence de dégrèvement de taxes d'habitation sur les logements vacants et d'une baisse du FPIC (fonds de péréquation des intercommunalités et des communes) de -10,16 %.

### Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) : 451 875.13 €

DEPENSES : OPERATIONS REELLES		CA 2019 (€)	CA 2020 (€)	Evolution 2020/2019
65	autres charges de gestion courante	460 345,78	451 875,13	-1,84%

Certaines dépenses ont augmenté par rapport au CA 2019 :

- la contribution aux syndicats, SDMIS, SMAGAA, SYSEG qui augmente de 5,57 %,
- Les indemnités et cotisations versées aux élus +3,32 %, dû à la prise en charge de la formation des élus en début de mandat ainsi que l'augmentation du nombre d'élus indemnisés.

Les subventions versées aux écoles publiques restent stables ; en revanche la subvention versée à l'école privée baisse en fonction du nombre d'élèves mornantais.

La subvention d'équilibre au CCAS a été diminuée de 11,28 % pour être au niveau des projets.

Les subventions versées aux associations sont restées stables par rapport aux années précédentes.

### Chapitre 66 (charges financières) : 98 951.78 €

DEPENSES : OPERATIONS RELLES		CA 2019 (€)	CA 2020 (€)	Évolution 2020/2019
66	charges financières	98 634,05	98 451,78	-0,18%
67	charges exceptionnelles	346,90	875,00	152,23%

Comme l'an passé, les dépenses liées aux intérêts d'emprunts baissent grâce à la non évolution des taux variables.

### Chapitre 67 (charges exceptionnelles) : 875.00 €

Ce sont principalement des annulations de titres sur exercices antérieurs

## Chapitre 042 (opérations d'ordre) : 391 843.47 €

Elles correspondent aux dotations aux amortissements.

CHAPITRES	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Évolution 2020/2019
011 – charges à caractère général	1144614,67	1 324 441,60	15,71%
012 – charges de personnel	2 350 032,51	2 465 566,36	4,92%
14 – atténuations de recettes	31 548,00	26 438,00	-16,20%
65 – autres charges de gestion courante	460 345,78	451 875,13	-1,84%
66 – charges financières	98 634,05	98 451,78	-0,18%
67 – charges exceptionnelles	346,90	875,00	152,23%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 085 521,91</b>	<b>4 367 647,87</b>	<b>6,91%</b>
042 – opérations d'ordre entre sections	319 766,78	391 843,97	22,54%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 405 288,69</b>	<b>4 759 491,84</b>	<b>8,04%</b>

**GLOBALEMENT, LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT AUGMENTENT DE 6,91 % PAR RAPPORT A 2019.**

## 2 – Détail des recettes

### Chapitre 013 (atténuations de charges) : 7 089.99 €

RECETTES : OPERATIONS RELLES	CA 2019 (€)	CA 2020 (€)	Evolution 2019/2020
013 atténuations de charges	7 869,05	7089,99	-9,90%
remboursements sur rémunérations	7 869,05	7 089,99	-9,90%

Ces recettes correspondent principalement au remboursement par l'assurance ou la sécurité sociale des absences du personnel, en baisse sensible du fait des mesures de gestion des ressources humaines.

### Chapitre 70 (produits des services) : 472 836.44 €

RECETTES : OPERATIONS RELLES	CA 2019 (€)	CA 2020 (€)	Evolution 2019/2020
70 produits des services	688 960,02	472 836,44	-31,37%
concessions des cimetières	3 840,00	2 540,00	-33,85%
redevance occupation du domaine public	25 653,25	15 866,59	-38,15%
redevance services culturels	6 353,00	4 197,05	-33,94%
autres prestations de service ou production	4,56	8 235,67	180506,80%
mise à disposition personnel	41 860,92	20 404,26	-51,26%
redevance services périscolaires et scolaires	556 607,82	367 061,60	-34,05%
par autres redevables	54 640,47	54 531,27	-0,20%

La commune délivre plusieurs prestations de services aux usagers, dont certaines leur sont facturées selon la tarification en vigueur décidée par le conseil municipal (services périscolaires ou de restauration, culture, santé...) et les droits perçus au titre de l'usage du domaine ou de l'espace public. On constate une baisse des recettes de plus de 30% liée pour partie à la crise sanitaire (restauration, périscolaire).

### Chapitre 73 (impôts et taxes) : 3 412 894,26 €

73	impôts et taxes	3 336 341,01	3 412 894,26	2,29%
	taxes foncières et d'habitation	2 990 352,00	3 081 196,00	3,04%
	autres impôts locaux	8 253,00	7 017,00	-14,98%
	attribution de compensation	36 645,00	36 645,00	0,00%
	FNGIR	10 975,00	10 975,00	0,00%
	droits de place	12 528,01	10 638,76	-15,08%
	taxe additionnelle sur droits de mutation	277 588,00	266 422,50	-4,02%

Les taux des impôts n'ayant pas augmenté, la variation à la hausse de 3,04 % ne correspond qu'à la revalorisation annuelle des bases.

Les recettes de droits de places sont en diminution du fait de la crise,

La taxe additionnelle sur les droits de mutations diminue encore cette année de 4,00 % ; en revanche l'an passé la baisse était de +8 %.

L'attribution de compensation (36 645 €) et le FNGIR (10 975 €) restent inchangés.

### Chapitre 74 (dotations et participations) : 1 406 725,19 €

74	dotations et participations	1 297 763,22	1 406 725,19	8,40%
	dotation forfaitaire	477 371,00	491 447,00	2,95%
	dotation solidarité rurale	368 089,00	404 151,00	9,80%
	dotation nationale de péréquation	142 559,00	160 284,00	12,43%
	autres	0,00	13 456,60	100,00%
	fctva	7 747,59	9 068,48	17,05%
	département	44 080,00	23 960,00	-45,64%
	autres organismes	156 807,63	166 836,34	6,40%
	dotation compensation taxe professionnelle		654,00	100,00%
	attribution fonds départemental de taxe professionnelle		20 775,77	100,00%
	compensation exonérations taxes foncières	9 136,00	9 194,00	0,63%
	compensation exonération taxes d'habitation	79 843,00	84 330,00	5,62%
	autres attributions et participations	12 130,00	22 568,00	86,05%

Ce chapitre regroupe la dotation globale de fonctionnement (DGF) et les participations diverses de l'État, des collectivités territoriales ou des financeurs divers (CAF notamment).

Au sens légal, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est composée d'une part forfaitaire (dotation forfaitaire), d'une dotation de solidarité rurale et d'une part de péréquation. Cela représente 75 % de ce chapitre. La moyenne d'augmentation par rapport à 2019 est de +8 % sur l'ensemble des dotations.

Concernant les autres éléments de chapitre, ils sont également en augmentation tels que le FCTVA et les financements de la CAF.

Les compensations légales versées par l'État au titre d'exonérations ou d'abattements imposés aux collectivités est de 93 524 € soit +5 % par rapport à 2019.

### Chapitre 75 (autres produits de gestion courante) : 50 968,88 €

75	autres produits de gestion courante	61 526,79	50 968,88	-17,16%
	revenus des immeubles et produits divers	61 526,79	50 968,88	-17,16%

Ce sont les loyers versés par la Poste, la Copamo, le camping, la librairie Lulu, Emmaüs, Groupama, et divers petits loyers agricoles.

Ces recettes incluent aussi divers remboursements de factures

**Chapitre 77 (produits exceptionnels) : 7 551.19 €**

Ils correspondent remboursement d'un sinistre et autre dédommagement.

**Chapitre 042 (opérations d'ordre) : 349 441.25 €**

Transfert de charges des dépenses liées à la crise du sanitaire (320 801.25 €) et reprise de subventions.

RECETTES : OPERATIONS RELLES		CA 2019 (€)	CA 2020 (€)	Evolution 2019/2020
77	Produits financiers exceptionnels	<b>18 237,08</b>	<b>7 551,19</b>	<b>-58,59%</b>
	rev enus des im meubles et produits divers	18 237,08	7 551,19	-58,59%
042	Opérations d'ordre entre sections	<b>240,00</b>	<b>349 441,25</b>	<b>145500,52%</b>
	rev enus des im meubles et produits divers	240,00	349 441,25	145 500,52%

**LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT  
BAISSENT DE 0.81 % PAR RAPPORT A 2019 (hors cessions)**

CHAPITRES	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Evolution 2019/2020
013 – atténuations de charges	7 869,05	7 089,99	-9,90%
70 – produits des services	688 960,02	472 836,44	-31,37%
73 – impôts et taxes	3 336 341,01	3 412 894,26	2,29%
74 – dotations et participations	1 297 763,22	1 406 725,19	8,40%
75 – autres produits de gestion courante	61 526,79	50 968,88	-17,16%
76 et 77 – produits financiers et exceptionnels	18 237,08	7 551,19	-58,59%
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 410 697,17</b>	<b>5 358 065,95</b>	<b>-0,97%</b>
<b>Total des recettes réelles de Fonctionnement hors cessions</b>	<b>5 401 747,17</b>	<b>5 358 065,95</b>	<b>-0,81%</b>
042 – opérations d'ordre entre sections	240,00	349 441,25	145500,52%
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 410 937,17</b>	<b>5 707 507,20</b>	<b>5,48%</b>

**– Les ratios de fonctionnement**

2020	Mornant	Moyenne strate
dépenses réelles de fonctionnement/habitant	<b>717</b>	939
produits des impositions directes/habitant	<b>495</b>	500
recettes réelles de fonctionnement/habitant	<b>862</b>	1125
dotation globale de fonctionnement/habitant	<b>170</b>	153
dépenses de personnel/ Dépenses réelles de fonctionnement	<b>55,31%</b>	56,30%

*Il est précisé que les moyennes de strate prises en compte correspondent aux villes de 3 500 à 10 000 habitants. Elles sont données par la Direction Générale des Collectivités Locales sur la base des chiffres de l'année N-3. Il convient donc de les comparer avec les chiffres de Mornant en tenant compte de ces éléments.*

## **B. Section d'investissement**

### **1 – Détail des dépenses**

#### **Chapitre 16 (remboursement d'emprunts) : 509 771.97 €**

Remboursement du capital des emprunts en cours

#### **Chapitre 204 (Subventions d'équipement versées) : 174 072.56 €**

Ces dépenses concernent le versement aux administrés d'aides dans le cadre de l'opération rénovation façades et OPAHRU pour 59 276,56 € ainsi que pour l'implantation de silos d'OMR par l'intermédiaire du SYTOM pour 111 796 €.

#### **Chapitres 20, 21 et 23 : 1 184 116,19 €**

Les dépenses d'équipement comprennent les études, les acquisitions et les travaux.

La diminution des dépenses d'investissements s'explique par la baisse de l'activité due à la crise sanitaire, à la fin du mandat et au décalage sur 2021 des premières dépenses pour le projet du « Parc St Charles »

Ces dépenses correspondent aussi à des achats et travaux dont les reprises de concessions au cimetière, les travaux d'entretien dans les bâtiments, l'achat de mobilier pour les écoles, matériel informatique pour les services et les écoles ainsi que les équipements techniques. Mais aussi dans les différentes opérations

- Les travaux au gymnase de la Tannerie 214 055,40 €
- L'aménagement de la place des arbres 178 252,78 €
- L'enfouissement des OMR 66 480,00 €
- Travaux de voirie divers 265 027,89 €
- Vidéoprotection 134 486,33 €
- Travaux de construction du centre technique municipal (suite) 83 140,90 €

#### **Chapitres 040 et 041 (opérations d'ordre entre sections) : 349 441.25 €**

Transfert de charges des dépenses liées à la crise du sanitaire (320 801.25 €) et reprise de subventions.

CHAPITRES	Réalisé 2019	Réalisé 2019	évol 2020/2019
10 - remboursement de taxes d'aménagements	3 914,27	10 006,47	155,64%
16 – remboursement d'emprunts	436 607,76	509 771,97	16,76%
20 – immobilisations incorporelles	103 062,65	47 489,70	-53,92%
204 – subventions d'équipement versées	15 674,32	174 072,56	1010,56%
21 – immobilisations corporelles	3 302 100,49	780 455,23	-76,36%
23 – immobilisations en cours	931 192,02	356 071,26	-61,76%
27 - autres immobilisations financières	1 000,00		
<b>TOTAL DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 793 551,51</b>	<b>1 877 867,19</b>	<b>-60,83%</b>
040 - Opérations d'ordre entre sections	240,00	349 441,25	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 793 791,51</b>	<b>2 227 308,44</b>	<b>-53,54%</b>

## 2 – détail des recettes

### Chapitre 10 (dotations fonds divers réserves) : 1 629 087.01 €

Ces recettes se composent de :

- FCTVA sur les réalisations d'investissement 2018 pour 537 566,54€
- taxes d'aménagement pour 172 462,41€
- les excédents de fonctionnement de l'exercice 2019 pour 919 058,06€

### Chapitre 13 (subventions d'investissement) : 728 750.00 €

Du département :

200 000,00 € Sœur de St Charles

La région

216 000,00 le terrain de football synthétique

L'Etat

112 0,00 € acquisition ancienne maison du Rhône

118 0,00 € construction du Centre technique municipal

12 000,00 € amendes de police

Autre

70 000,00 € Fédération de tennis

CHAPITRES	Réalisé 2019	Réalisé 2020	évol 2020/2019
10 – dotations fonds divers réserves	1 633 618,47	1 629 087,01	-0,28%
13 – subventions d'investissement	550 908,72	728 750,00	32,28%
16 – emprunts	2 500 000,00	0,00	-100,00%
21 – immobilisations corporelles	77,00	330,97	329,83%
23 – immobilisations en cours	10 623,55	0,00	-100,00%
<b>TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 695 227,74</b>	<b>2 358 167,98</b>	<b>-49,78%</b>
040 – opérations d'ordre entre sections	319 766,78	391 843,97	22,54%
001 - sole excédentaire d'investissement	531 105,51	752 308,52	41,65%
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 546 100,03</b>	<b>3 502 320,47</b>	<b>-36,85%</b>

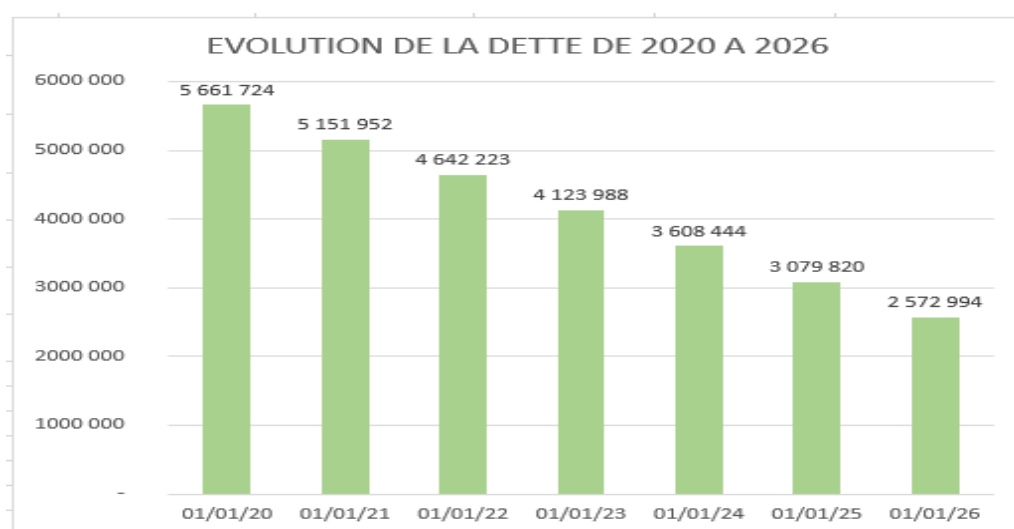
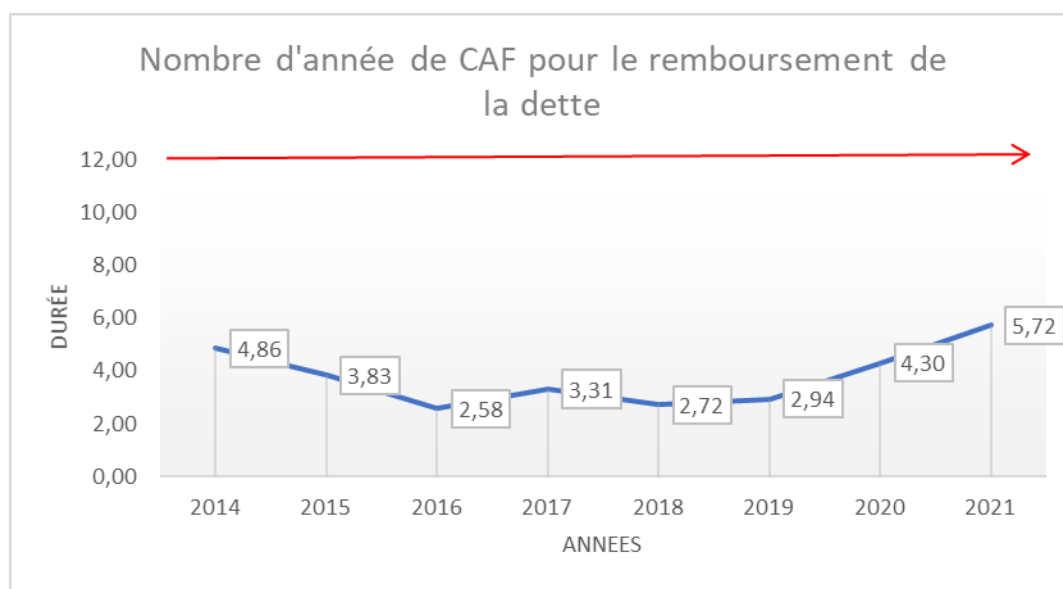
## 3 – Les ratios d'investissement

2020	Mornant	Moyenne strate
dépenses d'équipement brut/habitant	218	283
encours de dette/habitant	828	874

### C. La dette

Au 31 décembre 2020, le capital de la dette restant dû s'élève à 5 151 952 €.

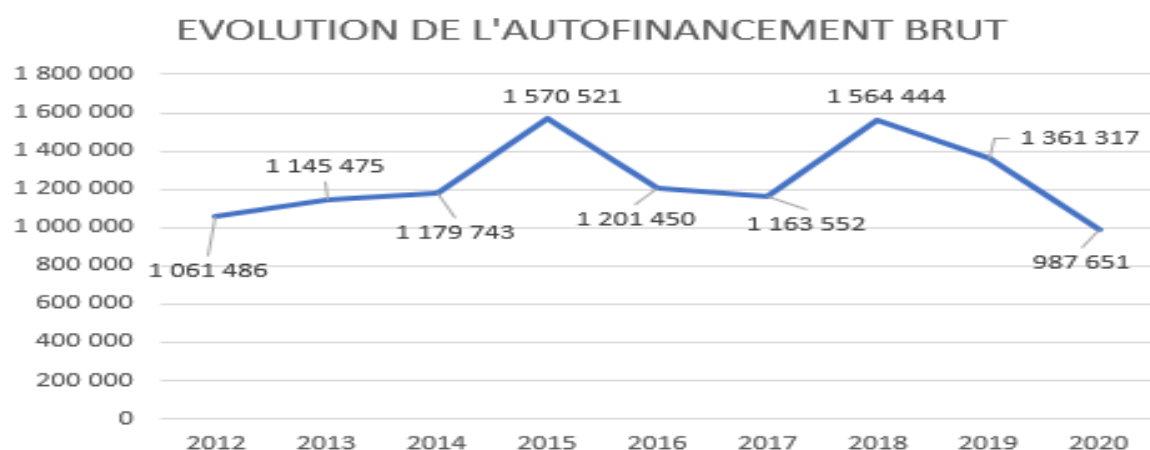
Le nombre d'année nécessaire au remboursement du capital restant dû par rapport à la capacité autofinancement est de 5 ans et 9 mois.



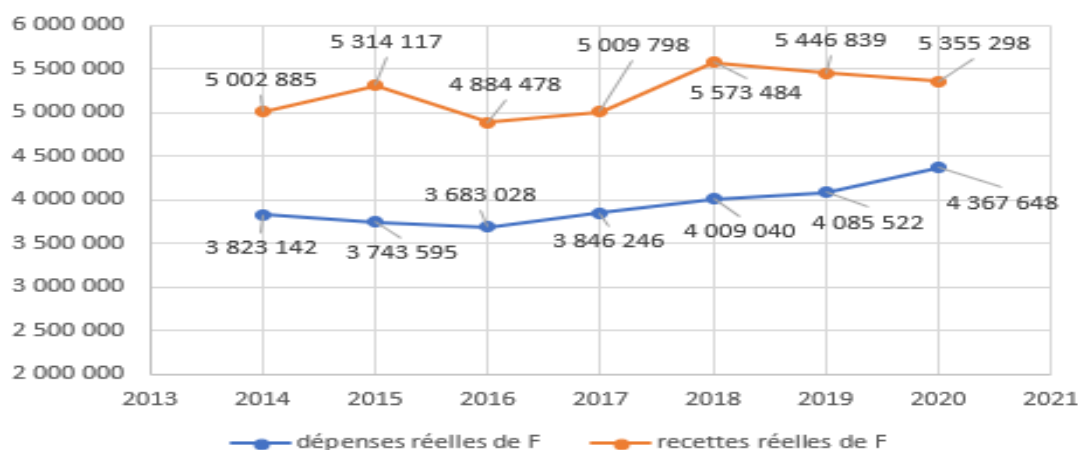
La gestion raisonnée de l'endettement menée ces dernières années dégage des possibilités intéressantes pour de futurs emprunts



## D. L'autofinancement



Seules les conséquences de la pandémie expliquent la baisse importante de la capacité d'autofinancement brute, et la modification des courbes des dépenses et recettes réelles de fonctionnement.



## E. Tableau récapitulatif du compte administratif 2020

<b>COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE</b>				
EXERCICE 2020- Budget de la commune - Compte Administratif				
Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
<i>crédits inscrits au budget, DM incluses</i>	5 135 752,33 €	5 135 752,33 €	5 711 933,75 €	5 711 933,75 €
Opérations de l'exercice	2 227 308,44 €	2 750 011,95 €	4 759 491,84 €	5 830 239,70 €
<i>taux de réalisation</i>	43,37%	53,55%	83,33%	102,07%
Résultat de l'exercice (N)		522 703,51 €		1 070 747,86 €
Résultat reporté (N-1)		752 308,52 €		
Résultat de clôture (N-1 + N)		1 275 012,03 €		1 070 747,86 €
Restes à réaliser	1 211 674,96 €	103 940,00 €		
<b>RÉSULTAT DEFINITIF</b> (résultat de clôture + résultat des restes à réaliser)		167 277,07 €		1 070 747,86 €

Tout membre du conseil peut se rendre en mairie (service des finances) pour consulter la maquette complète du compte administratif